



Mariage avec une algerienne qui n'a pas fait sa transcription

Par **georgio2k4**, le **02/04/2010** à **14:22**

Bonjour,
je me suis marier en decembre dernier avec une algerienne (qui a une carte de residence de 10 ans) en algerie , cet derrnier n'a pas transcri son divorce , elle me sort a chaque fois que le jugemet etais de 2007 mais elle a eu le jugelent final en 2009 alors je reste prelexe , je ne comprend pas le fond de sa pense , car il me navre que ma femme porte toujours le nom de son ex , y qu'elle me sort a chauqe fois qu'il ya un probleme , je suis degoute ,svp il n' y a pas un cas similaire sur se forum parceque je vais devenir un peux fou , sa dure depuis deja 3 mois a ce jour , svp il y'a person que peux me donne son avis